



UNION DES ENTREPRISES
DE TRANSPORT ET DE LOGISTIQUE DE FRANCE



OVERSEAS

Paris, le 14 mars 2019

Le Groupe de Travail Brexit de TLF/ TLF Overseas une « Task Force » au service de la compétitivité des entreprises françaises

« La défense des intérêts de la profession, en France, en Europe et à l'international est le fondement de notre action. Face au Brexit, la compétitivité des entreprises françaises pourrait être menacée. Représentant l'ensemble des métiers de la chaîne du transport de marchandises et de la logistique, interface des acteurs économiques et des Institutions, nous avons assumé la pleine responsabilité liée à notre position. Malgré toutes les incertitudes planant depuis de nombreux mois sur les modalités du retrait de la Grande-Bretagne de l'Union Européenne, la mobilisation de TLF/TLF Overseas et de ses partenaires a été constante », indique Le Président de TLF OVERSEAS Herbert de Saint Simon.

Depuis 2 ans, TLF/TLF Overseas ont constitué une « task force » pour informer, accompagner les entreprises françaises importateurs/exportateurs et leurs prestataires logistiques.

Au sein du « Groupe de Travail Brexit », ses experts ont initié et/ou participé à de nombreux colloques, réunions, auditions, organisés avec :

- les organisations professionnelles (Medef, Ania, Armateurs de France...);
- les Ministères (Transports, Agriculture, Economie et Finances (DGDDI)...);
- les Institutions (Sénat, Assemblée Nationale, Commission Européenne...);
- les acteurs publics ou privés (Getlink, Autorités Portuaires...);

afin de les sensibiliser aux nouveaux enjeux du Brexit pour le secteur du transport et de la logistique et de définir ensemble des solutions pragmatiques et opérationnelles.

La collaboration de tous ces acteurs impliqués dans la défense des intérêts des entreprises françaises permettra notamment la mise en place de solutions opérationnelles : relai RDE (Représentant en Douane Enregistré) à Calais en partenariat avec Eurotunnel, applicatifs informatiques dédiés, guide d'utilisation, formations spécifiques, assistance téléphonique.

En conclusion, grâce au travail collaboratif public/privé et notamment en partenariat avec la DGDDI et EUROTUNNEL, la Team France est prête à gérer cette nouvelle situation dès le 30 Mars 2019. L'ensemble des acteurs concernés a travaillé avec un objectif partagé : ne pas pénaliser les



UNION DES ENTREPRISES
DE TRANSPORT ET DE LOGISTIQUE DE FRANCE



OVERSEAS

importateurs/exportateurs français et préserver les parts de marché de nos infrastructures sur le trafic Transmanche. La mobilisation de tous, jusqu'au 30 Mars 2019 et surtout ultérieurement, permettra l'intégration des nouvelles procédures suivant un calendrier préservant les intérêts de notre économie. Face à cette situation inédite du Brexit, deux impératifs pour le transport, la logistique et la douane : **innover et anticiper.**

A PROPOS DE L'UNION TLF

L'Union TLF, Entreprises de Transport et de Logistique de France, est la première organisation professionnelle couvrant l'ensemble des métiers de la chaîne du transport de marchandises et de la logistique. Elle compte, parmi ses adhérents, 50 des 100 premiers groupes de transport et logistique présents en France (Classement 2014 de l'Officiel des Transporteurs). Elle regroupe les principales entreprises de transport routier, messagerie-express, location de véhicules industriels, logistique, commission de transport, opérations de douane, organisation de transport international (ferroviaire, maritime, aérien, fluvial), agents et consignataires maritimes.

CONTACT TLF Overseas

France BEURY : chargée de mission Brexit
Tél. : +33 (0)6 07 09 17 07
fbeury@e-tlf.com

CONTACT PRESSE

Union TLF Overseas / CASOAR
Christine Schaer : 06 10 89 31 89
christine.schaer@casoar.eu